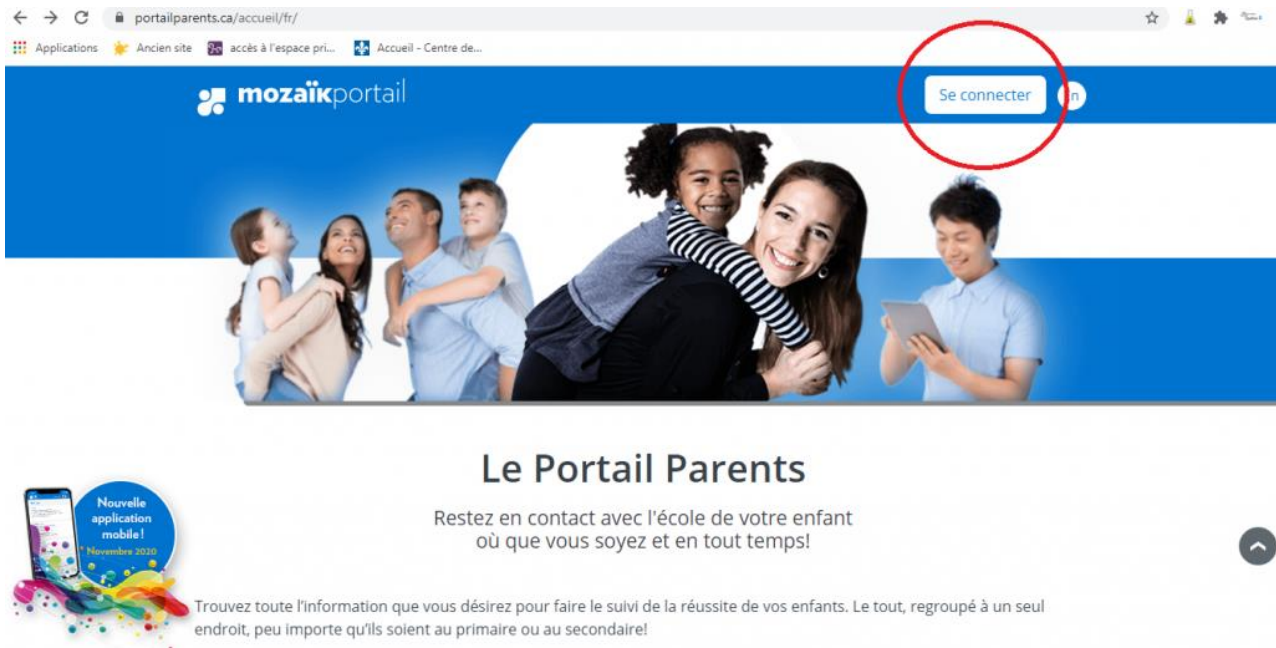


Mozaïk Portail Parents

Lien : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

En ligne sur votre ordinateur ou application téléchargeable gratuitement sur votre téléphone cellulaire.

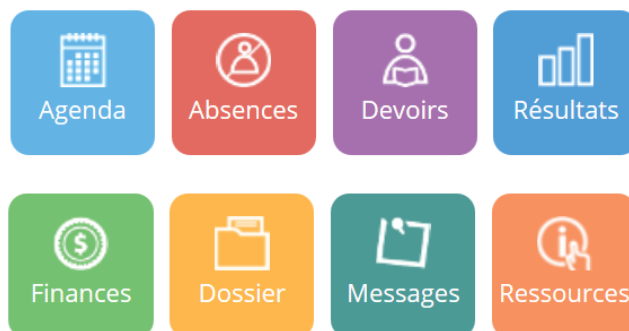


Création de votre compte parent

Si cela n'est pas déjà fait, vous devrez **créer un dossier** avec votre adresse courriel et votre mot de passe. Vous aurez également besoin du code permanent de votre enfant.

Assurez-vous d'avoir donné la même adresse courriel donnée à l'école pour vous connecter. C'est une condition essentielle pour pouvoir faire le lien entre vous et le dossier de vos enfants.

IMPORTANT : Vous devez utiliser le même courriel pour tous vos enfants si vous voulez les voir en même temps.



Déclarations d'absences

Nous vous invitons à déclarer l'absence de votre enfant, le cas échéant, via **Mozaïk Parent**. La déclaration d'absence devient un vrai jeu d'enfant et vous vous assurez que l'information est transmise.

Vous pouvez écrire la raison de l'absence et indiquer s'il s'agit de la matinée seulement ou de la journée entière. Mais surtout, à l'interne, les intervenants en lien avec votre enfant savent rapidement qu'il sera absent.

Païement des effets scolaires

En cliquant sur l'onglet Finances, vous avez accès au solde à payer pour les effets scolaires de l'année. Assurez-vous de bien sélectionner **École** et non **SDG**.

Il est fortement recommandé de procéder par **virement électronique**. Attention puisque le numéro de compte pour inscrire à votre banque diffère de celui du service de garde. Ce numéro sera valide pour toute la scolarité de votre enfant au CSSDM.

Pourquoi je ne reçois pas mon code de validation?

Le courriel (qui vient de Microsoft) se trouve peut-être dans vos courriels indésirables.

Où puis-je trouver les informations nécessaires afin d'associer mon enfant à mon compte?

Nom de l'organisation scolaire: Centre de services scolaire de Montréal

Nom et prénom de votre enfant

Assurez-vous d'inscrire les nom et prénom complets de votre enfant, tels qu'ils apparaissent dans son dossier scolaire. N'utilisez pas de diminutif et assurez-vous d'inscrire tous les noms de famille qui se trouvent dans son dossier scolaire.

Code permanent de l'enfant

Cette information se trouve sur les documents officiels transmis par l'école ou l'organisation scolaire (ex.bulletin). Il a été remis aux parents des élèves du préscolaire en début d'année. Le code permanent compte 12 caractères (les 3 premières lettres du nom et la première lettre du prénom suivies de 8 chiffres).

Au besoin, contacter le secrétariat de l'école!